



## Déclaration liminaire du SNALC au CSAA du 26 mars 2024

Le SNALC a appris avec consternation la saignée d'environ 700 millions d'euros dans le budget de l'Éducation nationale.

Faire des économies sur l'enseignement semble être devenu la raison d'être de notre institution. Pourtant, dans le même temps, on généralise le SNU, on expérimente l'uniforme sur fonds publics et l'on renfloue les caisses d'un bidule nommé *France Compétences* structurellement déficitaire et inutile depuis sa création. Ces trois postes de dépenses auraient dû être prioritairement ciblés, plutôt que de s'en prendre à l'encadrement dans nos écoles, collèges et lycées, et à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Il est aussi encore temps de revendre les pièces de 2 euros envoyées à tous les élèves de l'école élémentaire pour les jeux olympiques.

Le SNALC rappelle que l'Éducation nationale est affichée comme une priorité par l'Élysée comme par Matignon. On peut constater aujourd'hui à quel point cet affichage est de la pure communication.

Entre le ministre Gabriel Attal de novembre, dossier de presse à la main, éléments de langage à la bouche, et la ministre Amélie Oudéa-Castéra de janvier, lancée dans le grand bain sans flotteurs, la « priorité à l'éducation » et le « choc des savoirs » en ont pris un sacré coup dans l'aile.

Et le premier degré, pourtant indispensable à l'acquisition des « fondamentaux » chers à notre gouvernement, a quasiment disparu des radars. Sauf chez la députée Rilhac, qui non contente d'avoir rédigé une loi qui n'a aidé en rien les directions d'école, bien au contraire, veut remettre ça en faisant une nouvelle fois miroiter les décharges et l'aide administrative qu'elle a complètement échoué à apporter la fois précédente.

Le SNALC répète qu'imposer des évaluations nationales chaque année en élémentaire ne va pas aider les collègues. Que le souci, ce n'est pas de labelliser les manuels, mais de les financer. Que changer les programmes du CP au CE2 pour la rentrée prochaine alors qu'on est déjà au moins de mars, relève de la maltraitance institutionnelle. Que supprimer des postes, dans un temps où l'on a besoin de moins d'élèves par classe et de RASED, montre bien que la priorité à l'école est du pur affichage.

Concernant le second degré et les groupes de niveau ou de besoin, peu importe, en mathématiques et en français en collège, au rythme d'un ministre par mois, l'administration n'a absolument pas travaillé sur les conditions de réalisation, oscillant entre « l'intendance suivra » et « c'est à l'autonomie locale de décider ».

Le SNALC a choisi de pointer ce qui préoccupe réellement les collègues : les moyens horaires, les conditions de mise en œuvre, les emplois du temps, la liberté pédagogique, plutôt que de partir sur des positions idéologiques bien pratiques car elles évitent de se poser trop de questions. Comme celles, brûlantes, de l'hétérogénéité poussée à l'extrême et de l'échec monumental du mantra « les bons

élèves pourront tirer les élèves les plus en difficulté vers le haut ». Au SNALC, on n'a jamais pensé que c'était aux bons élèves de porter sur leurs épaules le poids des inégalités sociales et scolaires. Un enfant n'est pas un agent auquel l'État peut confier une mission de service public, quand bien même il est toujours sympathique de constater l'entraide et l'empathie dont nos élèves peuvent faire preuve.

Concernant l'école inclusive, le SNALC rappelle qu'il est favorable à l'inclusion des élèves en situation de handicap qu'il est possible d'accueillir, avec les moyens adéquats. Nous ne sommes pas favorables à l'inclusion systématique d'élèves qui ont avant tout besoin de soins médicaux. L'école inclusive ne doit créer de la souffrance, ni pour les EBEP (Elèves à Besoins Educatifs Particuliers), ni pour les autres élèves, ni pour les adultes qui les encadrent, qu'ils soient professeurs ou AESH. Le SNALC, déjà opposé aux PIAL, n'est pas plus favorable aux PAS, qui auraient non seulement des conséquences désastreuses sur les élèves en situation de handicap, leurs familles et les personnels, notamment les AESH, et ce d'autant plus avec [l'élargissement à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers](#), mais qui signeraient également la fin de l'aide individualisée. Le SNALC a d'ailleurs voté contre la carte scolaire du Var aux CSA varois des 20 février et 12 mars, estimant que les 41 postes prévus pour notre « préfiguration PAS » auraient été bienvenus pour faire baisser le E/C, la dotation varoise s'avérant encore insuffisante pour le premier degré.

Nous avons pu expliquer à notre troisième ministre de l'année scolaire, Nicole Belloubet, qu'il y a le feu au bâtiment. D'un côté, les données structurelles sont toutes au rouge : crise des recrutements sans précédent, paupérisation de nos métiers, réformite hors de tout contrôle, par exemple dans la voie professionnelle. Les données sont d'ailleurs objectivées par le ministère lui-même. Les excellentes enquêtes de son département statistique (la DEPP), sont sans appel : le bien-être au travail est au plus bas, le temps de travail effectif au plus haut. De l'autre côté, la technostructure peine à suivre le rythme, lance des expérimentations sans protocole expérimental préétabli — comme l'uniforme, toujours utile pour attirer l'œil des médias —, et aggrave les problèmes qu'elle est censée résoudre. Le pacte, la formation continue hors du temps élèves, l'acte II de l'école inclusive : autant de politiques qui vous donnent envie d'aller voir si votre niveau d'étude ne sera pas mieux considéré ailleurs.

Pour le SNALC, c'est le ministère lui-même qui a besoin d'un choc. Pour lui permettre une prise de conscience salutaire : qu'il se rende compte qu'aujourd'hui, il incarne le principal problème dans notre système éducatif.

D'ailleurs, que penser de l'affiche de la Semaine Olympique et Paralympique organisée pour la 8<sup>ème</sup> année par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et Paris 2024 ? Le SNALC trouve proprement scandaleuse cette propagande qui consiste à inviter 12 millions d'élèves au « *goûter de champion.ne* (désolés, nous ne sommes pas responsables du point médian qui entrave la lecture à haute voix) *avec Danone* » ! Faut-il en déduire que le défi n°6 ne sera validé que si la preuve d'avoir consommé un produit de la marque est rapportée par l'élève ? À quand les défis sportifs scolaires exclusivement en chaussures Nike ?

Pour le SNALC, il est inadmissible que l'État utilise l'évènement comme un portail publicitaire, organise aussi ostensiblement la promotion d'un sponsor auprès des élèves et les incite, au prétexte d'un défi, à acheter et à consommer des produits de la marque.

Indigné, le SNALC ne peut que dénoncer cette dérive mercantile, le manque de neutralité de l'État, voire un conflit d'intérêt entre sa mission de service public d'éducation et les bénéfices d'une société privée, qui vont totalement à rebours des valeurs de l'olympisme telles que l'équité, la liberté, le respect des personnes, des institutions et de l'environnement.

En conclusion, le SNALC s'oppose à l'annulation de 700 millions d'euros de crédits dans le budget d'une Éducation nationale exsangue. Il revendique l'abandon du pacte, pour que l'enveloppe budgétaire y correspondant soit reversée dans des mesures générales. Il revendique aussi un travail spécifique pour l'ensemble des contractuels afin de les sortir de la pauvreté forcée dans laquelle l'État les place, ainsi que la fin des temps incomplets imposés pour les AESH, l'élaboration d'une grille indiciaire pour les AED, des perspectives d'avancement pour tous et la création de corps de fonctionnaires de catégorie B pour les AED et les AESH.

L'analyse du SNALC n'a pas changé : la crise d'attractivité que connaissent la plupart de nos métiers est due en grande partie au manque d'attractivité salariale et à la baisse de pouvoir d'achat depuis plusieurs décennies. Les économies court-termistes faites par nos gouvernants sur notre dos fragilisent notre société toute entière, et seront à terme très coûteuses. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires.